

**CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN PLACE  
DU SERVICE DE POLICE PLURICOMMUNALE  
Avenant n°1**

**Entre,**

La Commune de Montbrison, domiciliée 1 place de l'Hôtel de Ville, CS 50 179, 42605 MONTBRISON, représentée par son Maire, M. BAZILE Christophe, dûment autorisé par délibération n°2023 / \_\_\_ du \_\_\_\_\_ 2023.

Et

La Commune de Écotay l'Olme, domiciliée place de la Mairie, 42600 ÉCOTAY L'OLME, représentée par son Maire, Mme GANDREY Carine, dûment autorisée par délibération n°2023 / \_\_\_ du \_\_\_\_\_ 2023.

**PRÉAMBULE**

Les communes de Montbrison et Écotay l'Olme ont signé en 2022 une convention pour créer un service commun de Police Pluricommunale.

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

**Article 1**

L'article 2 de la convention initiale qui fixe le nombre d'agents mis à disposition est modifié ainsi qu'il suit :

*« Aux termes de cette convention, la commune de MONTBRISON met à disposition de la commune de ÉCOTAY L'OLME l'ensemble du service de Police pluricommunale soit, à la date de signature du présent avenant, 6 agents de Police Municipale, 1 Agent de Surveillance de la Voie*

Publique et 1 Agent d'accueil de la filière administrative dont la liste nominative est jointe ci-dessous :

- Un Chef de Poste, agent de catégorie B relevant du cadre d'emplois des Chefs de Service de Police Municipale et actuellement au grade de Chef de Service de Police Municipale Principale de Première Classe : Monsieur Charpateau Olivier

- Un Adjoint au Chef de Poste, agent de catégorie C relevant du cadre d'emplois des agents de Police Municipale et actuellement au grade de Brigadier-Chef Principal : Monsieur Pleyne Sylvain

- Trois agents de catégorie C relevant du cadre d'emploi des agents de Police Municipale et actuellement au grade de Brigadier-Chef Principal : Monsieur Faverjon Bertrand, Madame Goy Stéphanie, Monsieur Thèvenon Jean-Luc ;

- Un agent de catégorie C relevant du cadre d'emploi des agents de Police Municipale et actuellement au grade de Gardien-Brigadier : Monsieur Barthélémy Sébastien ;

- Un Agent de Surveillance de la Voie Publique relevant du cadre d'emploi des Adjoints Techniques actuellement au grade d'Adjoint Technique : Monsieur Butin Kévin ;

- Un agent d'accueil, relevant du cadre d'emploi des Adjoints Administratifs actuellement au grade d'Adjoint Administratif Principal de 1ère classe : Madame Thévenet Astrid ; »

## Article 2

Les articles de la convention initiale non infirmés par le présent avenant demeurent valables.

Fait à MONTBRISON, le \_\_\_ février 2023

Fait à ÉCOTAY L'OLME, le \_\_\_ février 2023

Le Maire de MONTBRISON,  
Président de Loire Forez agglomération  
*M. Christophe BAZILE*

La Maire de ÉCOTAY L'OLME,  
Mme Carine GANDREY